SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS LOCALES

Déjà des doutes

La Commission nationale de surveillance des élections locales du 29 novembre prochain a tout l'air de nous convier au même scénario que celui que sa précédente, celle portant surveillance des législatives du 10 mai dernier, a servi à l'occasion.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Et pour preuve, presque la même composante, le même président et la même feuille de route et de similaires préoccupations avec le seul élément ayant changé : l'objet à «surveiller».

Et d'ailleurs, pour sa première sortie à la tête de cette entité, hier, Mohamed Seddiki a bel et bien commencé par un regret, le manque de considération des pouvoirs publics à l'égard de cette entité mise sur pied, tiendra-t-il à lancer tout de go, à même les couloirs de l'ex-CPVA de la ville d'Alger. Et d'énumérer aussitôt les recommandations de la commission du 10 mai dernier.

Des «souhaits» dont peu ou presque aucun n'a été exaucé par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, ce qui fait craindre au conférencier que le double scrutin local du 29 novembre prochain ressemble à celui législatif du printemps dernier.

Avec un élément de plus, précisera-t-il, la «crainte d'une abstention encore plus soutenue que celle observée le 10 mai dernier, déjà qu'au sein de mon propre parti, Ahd 54, il fallait user de beaucoup de persuasion pour convaincre certains à se porter candidats». Et de s'appesantir sur l'attitude de l'administration qu'il accusera de flagrant parti-pris en faveur du FLN, citant les largesses dont ce dernier a bénéficié dans l'opération de confection et de dépôt de listes. Ceci quoique même lui, le FLN (ndlr), aurait éprouvé, selon lui, les pires difficultés à se procurer des candidates, tirant, au passage, à boulets rouges sur la fameuse loi électorale instituant un quota bien précis pour la représentation féminine, ou encore le seuil de 7% exigé dans le cas des locales pour qu'une liste puisse prétendre à une présence dans une assemblée de commune ou de wilaya.

Seddiki citera le cas du Drag de la wilaya de Aïn-Defla qui aurait, selon lui, tout fait pour exclure les listes susceptibles de faire concurrence à celle pilotée par un frère à lui. Ou encore ces enquêtes des services de sécurité sur les candidats qui continuent encore malgré les déclarations, mercredi dernier, de Daho Ould-Kablia à ce propos.

Des enquêtes qu'il dénoncera surtout celles menées sur des candidates, qu'il assimilera à des formes déguisées de pression. Le président de la Commission nationale de surveillance des élections locales du 29 novembre prochain soulignera le «deux poids deux mesures» de la tutelle de l'intérieur à l'égard des deux commissions, celle qu'il préside et celle de supervision.

Photo : Samir Sid.

La commission de Mohamed Sedikki sceptique.

Et de revendiquer ouvertement une rémunération au moins de moitié que celle que perçoivent les membres de la seconde commission de supervision, évaluant à au moins 6 millions de centimes les charges quotidiennes d'un seul membre de sa commission. Il regrettera, d'ailleurs, le fait que les observateurs, notamment ceux de l'UE, fussent fortement rétribués à l'issue des dernières législatives avec le rapport que l'on sait, avant de se ressaisir et de préciser que ces observateurs ont été peut-être payés par leur organisation et pas par l'Algérie. Seddiki parlera d'une réunion prévue dans l'après-midi d'hier avec Ould Kablia sur sollicitation de ce dernier. Une entrevue dont il dira attendre que le ministre de l'Intérieur accède à certaines des doléances de la commission qu'il préside.

Déjà des couacs

Comme lors des législatives du 10 mai dernier, la commission Seddiki est d'ores et déjà l'objet de dissensions.

Déjà qu'ils étaient nombreux les représentants des partis membres de cette commission à briller par leur absence hier, certains d'entre eux, à l'image de Ikhlef Bouaiche du FFS ou encore Mahdjoubia Chalabi, le président du MJD, ont franchi le Rubicon en affirmant que la commission n'a pas tenu de réunion depuis son installation.

D'ailleurs, Bouaiche n'a même pas attendu que Seddiki entame son intervention à cause, probablement, du retard pris par ce dernier, près de 45 minutes par rapport à l'horaire prévu. Ce que le représentant de Ahd 54 a réfuté, affirmant que sa commission s'est bien réunie en l'absence, reconnaîtra-t-il, de pas mal de représentants de partis.

M. K.

Belkhadem désigne un nouveau chef de groupe parlementaire du FLN

Abdelaziz Belkhadem procède à un changement à la tête du groupe parlementaire du Front de libération nationale en désignant comme président du plus important groupe à l'Assemblée, le député de Batna, Tahar Khaoua. Son prédécesseur, Mohamed Djemai, n'aura donc duré qu'à peine quatre mois.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Ce dernier, homme d'affaires et député indépendant de Tébessa lors de la dernière législature (2007-2012), n'avait, il faut bien le dire, pas du tout fait l'unanimité lorsque, à la surprise générale, il avait été désigné chef du groupe FLN en juin dernier.

N'ayant rejoint l'ex-parti unique qu'à la veille des élections législatives de mai dernier, Djemai se verra pourtant catapulté tout à la fois président du groupe parlementaire, vice-président de l'Assemblée et, fait plus surprenant encore, secrétaire général intérimaire du parti en mai, en remplacement de Belkhadem parti pour un congé ! Et au sein d'un parti comme le FLN, ce genre d'entorses aux traditions passe très mal.

En son temps, en effet, cette série de désignations au profit de l'homme d'affaires de Tébessa avait suscité des mécontentements y compris au sein du bureau politique du parti où siègent de puissants ministres comme Amar Tou, Tayeb Louh, Abdelaziz Ziari ou Rachid Harraoubia. Il faut dire qu'à l'époque aussi, ces ministres- là étaient mis entre parenthèses pour ne retrouver leurs postes respectifs dans le gouvernement qu'à la faveur du remaniement du 4 septembre dernier.

Photo : Samir Sid.

Un choix tactique de Belkhadem.

Lequel remaniement qui, en revanche, coûtera à Abdelaziz Belkhadem son poste de ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République, en réalité le numéro 2 de l'ex-gouvernement Ouyahia.

Ce qui a induit, de fait, un nouveau rapport de force à l'intérieur du parti qu'un homme aussi rompu aux mœurs du plus vieux parti qui sont par ailleurs celles du régime lui-même ne pouvait que prendre en considération. Lui qui se projette déjà dans la future élection présidentielle sait que la moindre erreur lui sera fatale, à seulement quelques mois de l'échéance en question.

L'aventure présidentielle étant en soi incertaine pour tout postulant tant que les grandes «décantations» ne sont pas encore faites, Belkhadem ne veut certainement pas se permettre un autre front «interne» dont la conjonction avec le mouvement de contestation en cours depuis 2010 pourrait signifier la fin de sa carrière politique. D'où ce changement tactique qui consiste à désigner un député membre du comité central à la tête du groupe parlementaire.

Un choix pas du tout innocent : Tahar Khaoua, pour rappel, est celui qui, lors du dernier congrès du parti, s'était levé pour proposer «le frère Abdelaziz Belkhadem au poste de secrétaire général du FLN».

K. A.